Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2012

pwc

Le 26 juin 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la *«Commission»*), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des fonds engagés, des revenus et dépenses - subventions et des revenus et dépenses - administration pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Summit Place, 1601 Lower Water Street, Suite 400, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 3P6
T: +1 (902) 491 7400, F: +1 (902) 422 1166

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilan au 31 mars 2012

	2012 $	2011 $
Actif		
Encaisse	8 553 801	5 551 960
Frais payés d'avance	–	21 334
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	7 567 552	7 160 542
Nouveau-Brunswick	39 192 198	26 742 080
Terre-Neuve-et-Labrador	9 473	181 680
Nouvelle-Écosse	522 951	351 975
Île-du-Prince-Édouard	155 000	898 600
Montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	42 550	22 990
Autres comptes débiteurs	48 431	113 422
	56 091 956	41 044 583
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	75 064	105 929
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	20 680 325	8 268 925
Subventions de capital	482 909	1 105 114
Autres	6 812 208	7 074 208
	27 975 442	16 448 247
Revenus différés	16 105	16 105
	28 066 611	16 570 281
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	26 302 976	20 060 182
Subventions de capital	1 722 369	4 414 120
	28 025 345	24 474 302
	56 091 956	41 044 583

Engagements (note 5)

Au nom de la Commission

Membre

Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

					2012	2011
	Nouveau-Brunswick $	Nouvelle-Écosse $	Île-du-Prince-Édouard $	Autres $	Total $	Total $
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	15 478 867	131 913	4 446 861	2 541	20 060 182	17 012 740
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	3 755 702	230 431	2 296 661	–	6 282 794	3 087 442
Virement à l'administration	(40 000)	–		–	(40 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	19 194 569	362 344	6 743 522	2 541	26 302 976	20 060 182
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	4 397 770	–	16 350	–	4 414 120	4 342 127
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(2 691 751)	–	–	–	(2 691 751)	71 993
Solde à la fin de l'exercice	1 706 019	–	16 350	–	1 722 369	4 414 120
Fonds engagés à la fin de l'exercice	20 900 588	362 344	6 759 872	2 541	28 025 345	24 474 302

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2012 $	2011 $	2012 $	2011 $	2012 $	2011 $	2012 $	2011 $	2012 $	2011 $
Subventions de fonctionnement										
Revenus										
Subventions	264 313 481	253 747 214	522 951	351 975	59 776 123	55 608 505	–	–	324 612 555	309 707 694
Sans restrictions	9 555 097	9 386 557	–	–	7 668 800	3 410 901	–	–	17 223 697	12 797 458
Avec restrictions	–	–	–	–	–	–	7 459 906	7 195 634	7 459 906	7 195 634
Autres	273 868 578	263 133 771	522 951	351 975	67 444 923	59 019 406	7 459 906	7 195 634	349 296 358	329 700 786
Dépenses										
Subventions	259 001 767	252 781 968	292 520	296 239	59 027 635	54 842 616	–	–	318 321 922	307 920 823
Sans restrictions (Tableau A)	11 111 109	8 702 178	–	–	6 120 627	2 794 709	–	–	17 231 736	11 496 887
Avec restrictions (Tableau B)	–	–	–	–	–	–	7 459 906	7 195 634	7 459 906	7 195 634
Autres activités (note 2)	270 112 876	261 484 146	292 520	296 239	65 148 262	57 637 325	7 459 906	7 195 634	343 013 564	326 613 344
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	3 755 702	1 649 625	230 431	55 736	2 296 661	1 382 081	–	–	6 282 794	3 087 442
Subventions de capital										
Revenus	7 500 000	15 000 000	–	–	–	1 015 300	–	–	7 500 000	16 015 300
Dépenses (Tableau C)	10 191 751	14 929 971	–	–	–	1 013 336	–	–	10 191 751	15 943 307
Excédent des revenus sur les dépenses (depenses sur les revenus) de l'exercice	(2 691 751)	70 029	–	–	–	1 964	–	–	(2 691 751)	71 993

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012 $	2011 $
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	546 488	552 370
Nouvelle-Écosse	685 109	692 483
Île-du-Prince-Édouard	101 300	102 391
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	40 000	40 000
Revenus des projets	32 456	179 029
	1 405 353	1 566 273
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 130 710	1 122 920
Location des bureaux	104 710	105 299
Services professionnels	39 091	103 516
Autres services	34 719	24 499
Déplacement		
Membres du conseil	9 836	12 488
Autres déplacements	18 431	22 027
Allocation quotidienne	4 500	4 950
Projets spéciaux, comités et autres (note 3)	44 721	128 852
Fournitures de bureau, livres et abonnements	9 700	30 499
Mobilier et matériel de bureau	19 420	27 388
Publications	8 327	7 532
	1 424 165	1 589 970
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice (note 4)	(18 812)	(23 697)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

1 Principales conventions comptables

Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (*la «Commission»)* (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants : matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 68 417 $ (79 622 $ en 2011).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 267 897 $ (251 728 $ en 2011).

Instruments financiers

La Commission a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en fonction des taux d'intérêt et de la valeur marchande actuels ainsi que du prix courant des instruments financiers assortis de conditions similaires. Les instruments financiers consistent en des sommes à recevoir qui se solderont en de futures rentrées de fonds, ainsi qu'en des sommes à verser et des revenus différés qui entraîneront de futures dépenses.

Effectuées à un moment précis, les estimations de la juste valeur reposent sur des renseignements pertinents sur les marchés et des renseignements sur les instruments financiers. Elles sont d'ordre subjectif, comportent des incertitudes et nécessitent une grande part d'interprétation. Par conséquent, elles sont difficiles à évaluer avec précision. Toute modification des hypothèses de base pourrait avoir une incidence sur celles-ci.

La juste valeur des sommes à recevoir, des sommes à verser et des revenus différés équivaut approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

1 Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

Modifcations comptables futures

En décembre 2010, le Conseil canadien des normes comptables a publié une série de normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Ces normes sont en vigueur pour l'exercice débutant le ou après le 1er janvier 2012 et sont soumises à une application rétroactive, sauf pour certaines exemptions et exceptions identifiées dans les normes. L'adoption précoce des normes est permise. La Commission examine présentement les répercussions de l'adoption de ces normes.

2 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit:

	2012 $	2011 $
Gouvernement du Canada – contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 744 673	5 500 241
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	857 679	1 027 832
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	647 500	495 000
Province de Terre-Neuve–et-Labrador – médecine	6 054	(1 439)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	204 000	174 000
	7 459 906	7 195 634

3 Projets spéciaux, comités et autres

	2012 $	2011 $
Sondages des diplômés et diplômées	–	88 098
Conférence de la CESPM/Atelier/Collaboration	1 261	3 490
Comités et autres	43 460	37 264
	44 721	128 852

4 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser (à recevoir) au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

5 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau :

	$
Exercice se terminant le 31 mars 2013	89 793
2014	89 793
2015	89 793
2016	24 758

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 **Tableau A**

	2012 $	2011 $
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 029 153	1 989 366
Mount Allison University	18 983 023	18 483 164
St. Thomas University	11 482 254	11 363 941
Université de Moncton	72 011 307	66 748 595
University of New Brunwick	113 686 792	116 225 795
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 242 704	5 401 713
	223 435 233	220 212 574
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 626 772	1 380 780
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1 929 750	1 498 750
Province de la Nouvelle-Écosse	7 153 400	4 229 300
Province de l'Ontario	41 277	47 072
Dalhousie University	7 788 051	6 054 087
Province de Québec	4 551 225	7 405 341
	23 090 475	20 615 330
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	12 412 047	11 883 771
Autres	64 012	70 293
	259 001 767	252 781 968
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	292 520	250 970
CESPM Sondage auprès des diplomés	–	45 269
	292 520	296 239
Île-du-Prince-Édouard		
Etablissements		
Holland College	17 940 600	17 418 100
University of Prince Edward Island	34 226 700	31 894 899
	52 167 300	49 312 999
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 619 900	5 330 100
Province de l'Ontario	14 759	–
Province de Québec	68 126	98 886
	6 702 785	5 428 986
Autres	157 550	100 631
	59 027 635	54 842 616
	318 321 922	307 920 823

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 **Tableau B**

	2012 $	2011 $
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	94 860	214 571
Mount Allison University	974 990	956 100
St. Thomas University	784 634	413 007
Université de Moncton	4 041 847	1 185 751
University of New Brunwick	4 442 373	5 136 317
Projet commun – réseau informatique	772 405	796 432
	11 111 109	8 702 178
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	3 619 823	2 144 833
University of Prince Edward Island	2 422 771	560 521
Projet commun – réseau informatique	78 033	89 355
	6 120 627	2 794 709
	17 231 736	11 496 887

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 **Tableau C**

	2012 $	2011 $
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	1 058 600	1 335 850
St. Thomas University	915 125	1 454 521
Université de Moncton	3 397 794	4 239 850
University of New Brunswick	4 820 232	7 899 750
	10 191 751	14 929 971
Île-du-Prince-Édouard		
University of Prince Edward Island	–	1 013 336
	10 191 751	15 943 307